

Les députés se rappellent sans doute que la revendication mohawk sur un terrain appelé la pinède a été l'une des principales causes à l'origine du différend de l'été de 1990. Ce terrain fait partie d'un parc municipal et est adjacent à un terrain de golf que la municipalité avait l'intention d'agrandir. Il n'était pas à vendre, et jusqu'alors, la municipalité n'avait nullement eu l'intention de s'en défaire. Nous avons essayé de penser à de nouvelles solutions afin de régler ce problème.

Le mois dernier, le ministre d'État a annoncé les détails de la proposition qu'a faite le gouvernement fédéral en vue de résoudre certains problèmes des résidents d'Oka et de Kanesatake concernant les terres. Aux termes de cette proposition, le gouvernement recommande que l'on achète les propriétés situées au sud de la route 344 pour les donner en échange à la municipalité du village d'Oka contre des terres boisées appartenant à la municipalité, qui se trouvent à l'est du terrain de golf existant et qui étaient l'essence même du conflit de 1990.

C'est une solution juste et équitable, qui devrait satisfaire toutes les parties concernées. Les Mohawks obtiendraient ainsi les terres situées dans la pinède auxquelles ils tiennent pour des raisons culturelles. En contrepartie, la municipalité du village d'Oka prendrait possession de terres qu'elle pourrait utiliser dans l'intérêt de la collectivité. Cette initiative devrait permettre de faire progresser la question de l'unification des terres à Kanesatake.

Il est essentiel que le territoire de Kanesatake soit continu et sans enclave. Il n'existe que quelques cas de territoires autochtones qui sont ainsi éparpillés. Ce genre de configuration du territoire rend difficiles la vie communautaire et le développement économique. Joindre la pinède aux terres déjà acquises par le gouvernement fédéral est conforme à l'unification du territoire.

L'un des éléments-clés de la proposition de la députée d'Argenteuil—Papineau prévoit la création d'un organisme qui aurait pour mission d'informer toute la population, autochtone et non autochtone, sur les plans du gouvernement fédéral concernant toutes les questions d'intérêt pour les deux communautés, surtout celle des acquisitions de terrains.

Je veux me joindre à mes collègues des deux côtés de la Chambre pour applaudir à la décision que la députée d'Argenteuil—Papineau a annoncée récemment concernant l'établissement du bureau fédéral d'information à Oka-Kanesatake. La présence d'un bureau comme celui-là dans la localité contribuera beaucoup à améliorer

les relations entre les communautés autochtone et non autochtone de la région.

Le bureau remplira deux objectifs du gouvernement fédéral: d'abord, les fonctionnaires de Travaux publics Canada ont besoin d'un local où exercer leurs activités quand ils discutent d'acquisitions avec les propriétaires; et deuxièmement, un agent de liaison sera sur place pour informer toutes les parties concernées sur les progrès réalisés par le gouvernement dans le cadre du projet de réunification des terres.

Cette information sera fournie dès qu'une décision aura été prise à la table de négociations. Certains éléments de la population de Kanesatake ont réclamé la fermeture de ce bureau. À la suite de discussions, le conseil de bande reconnaît que le gouvernement doit agir ouvertement et rapidement avec les habitants des deux communautés sur la question des terres. Nous croyons que ce bureau peut jouer un rôle important à cet égard. Il doit donc demeurer ouvert et s'acquitter de sa mission.

• (1150)

En conclusion, après avoir entendu ce bref aperçu, je suis persuadé que mes collègues conviendront que des progrès importants ont été accomplis sur la question d'Oka-Kanesatake, mais les négociations en cours doivent se poursuivre. Il ne doit pas y avoir de nouveaux délais. La population toute entière demande qu'on agisse. Les habitants de la région sont impatients de voir compléter le projet de réunification des terres, car cela dissipera le climat d'incertitude qui pèse sur la localité.

Le gouvernement s'est engagé à aller de l'avant tout en prenant en considération les intérêts des populations autochtone et non autochtone de la région. Nous devons poursuivre dans la voie dans laquelle nous nous sommes engagés. Il en va de l'avenir de toute une région du Québec et du Canada.

[Français]

M. Charles-Eugène Marin (Gaspé): Je suis heureux, monsieur le Président, de prendre la parole aujourd'hui sur la proposition de ma collègue, députée d'Argenteuil—Papineau. Je suis d'autant plus heureux que j'ai été un peu estomaqué d'entendre la députée de Western Arctic tantôt accuser ma collègue d'être en conflit d'intérêt. C'est ce genre de discussion, monsieur le Président, qui a fait depuis 1990, et un peu avant, l'argumentation de chicanes que l'on a dans cette région. J'aurais cru que la députée de Western Arctic aurait utilisé beaucoup plus de diplomatie et qu'elle aurait été beaucoup plus consciente de ce qui se passe dans cette région du Québec.